Article 1 : ORGANISATION

Le Duathlon Cross Avenir et le Bike-and-Run de Franconville sont organisés par l'association « Triathlon Sannois Franconville ». Ces épreuves auront lieu le dimanche 13 décembre 2026. Le parcours se situe dans le Bois des Eboulures sur des chemins stabilisés et en herbes sans difficultés particulières.

Le Bike & Run est une discipline qui consiste à exécuter un parcours en binôme, aidé d'un seul VTT que les équipiers s'échangent selon leur gré. Pratiquée sur des chemins boisés, l'épreuve est ouverte et accessible à tous. L'épreuve décernera les titres de Champion(ne)s du Val d'Oise de Bike-and-Run pour les catégories Homme, Femme et mixte, à condition que chacun des participants formant la paire soient licenciés **dans le même club du Val d'Oise**. Pour des raisons d'organisation, un temps limite de 1h30 sera respecté (déclaré hors course au-delà de ce temps)

L'épreuve compte pour le chalenge Bike and Run île de France 2026-27 **avec application des catégories d'âge 2026**.
Le Duathlon Cross est une discipline qui consiste à enchaîner un parcours pédestre, un parcours cycliste VTT et de nouveau un parcours pédestre. L'épreuve compte pour le Challenge Ile-de-France 2026-27 Catégories R1, R2 er R3 et le championnat du Val d'Oise.

Article 2 : ENGAGEMENTS / INSCRIPTIONS

- La compétition est ouverte à toute personne licenciée ou non à la Fédération Française de Triathlon et Disciplines enchaînées (FFTRI).
- Les non licenciés FFTRI majeurs devront obligatoirement renseigner un questionnaire de santé ou fournir un *Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition.* Une licence à la journée (Licence Expérience) sera créée à l'inscription : elle couvre le participant avec les assurances de base offertes par la Fédération.
- Pour les participants mineurs non licenciés FFTRI, il est obligatoire de fournir une autorisation parentale ainsi qu'un Questionnaire de Santé Mineur.
- Les licences ou certificats médicaux devront être présentés obligatoirement le jour de l'épreuve lors du retrait des dossards.
- Les droits d'inscriptions restent acquis en cas de désistement
- Pas d'inscriptions sur place pour le Bike & Run et les Cross duathlons jeunes

Bike & Run inscription en ligne sur https://in.inscriptions-tiel.com/bike--run-20261792008006273

Cross Duathlon inscription en ligne sur https://in.inscriptions-tiel.com/cross-duathlon-de-franconville-20261792508598759

Article 3 : REGLEMENT DE L'EPREUVE

- Le Duathlon Cross jeunes et le Bike and Run de Franconville sont placées sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon. Les concurrents s'engagent donc à respecter la Réglementation Générale en vigueur consultable sur le site www.fftri.com.
- Les concurrents devront se soumettre aux décisions des arbitres. Un briefing d'avant course obligatoire, délivré par l'arbitre principal, rappellera les règles principales et les sanctions en cas de non-respect.
- Aucune aide extérieure n'est autorisée : ravitaillement personnel et réparations sont à la charge des concurrents, en complète autonomie.
- La Réglementation Générale de la FFTRI s'appliquant, une attention particulière sera portée aux points de règlement suivants pour ce qui est du **Bike and Run** :
  - Dossards portés sur le buste, bien visibles.
  - **Port d'un casque homologué obligatoire** durant toute la durée de l'épreuve, c'est-à-dire à vélo aussi bien qu'en course à pied.
  - Pas plus d'une **seule** personne sur le vélo. Le vélo doit toujours accompagner les équipiers (pas de dépose en cas de crevaison).
  - Les équipiers permutent librement sur le vélo. Ils **sont tenus de rester au contact pendant toute la durée de la course** sous peine de disqualification (pas de séparation physique).
  - Le départ de l'épreuve sera donné pour un seul des deux équipiers, qui parcourra à pied un tronçon de 500m environ avant de rejoindre son partenaire.
  - A chaque passage de la ligne (fin d'un tour), les équipiers doivent passer ensemble (contrôle arbitral), la zone de contrôle représentant environ 100 m.
  - La ligne d'arrivée doit être franchie ensemble par les deux équipiers et le VTT.

  - **Les vélos de type cyclo-Cross ou Gravel ne sont pas autorisé sur les courses Adultes et jeunes**.

- La Réglementation Générale de la FFTRI s'appliquant, une attention particulière sera portée aux points de règlement suivants pour ce qui est du **Duathlon** :
- Dossards portés sur le buste, bien visibles.
- Port d'un casque homologué obligatoire sur la partie cycliste uniquement, transitions dans le parc à vélo comprises (contrôle arbitral).

- La course se déroulante dans une zone naturelle propriété des Eaux et Forêts et conformément à la Réglementation Générale, **il est strictement interdit de jeter objets, vêtements ou déchets (gels, bidons…) en dehors des zones de propreté,** sous peine de disqualification.
- Ravitaillement pour les concurrents et buvette pour les accompagnateurs prévus.
- Les vélos de type Gravel ou Cyclocross sont interdits sur ces deux épreuves.

Article 4 : SECURITE

- Une permanence de premiers secours est assurée par un médecin et une équipe de la Croix Rouge.
- Des arbitres délégués par la FFTRI et les bénévoles de l'association « Triathlon Sannois Franconville » veilleront au bon déroulement des épreuves.
- Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, défaillance matérielle ou physique, de dégradation ou de perte du matériel avant, pendant et après l'épreuve.
- Les concurrents sont couverts par les garanties offertes par la FFTRI en termes d'assurance, aussi bien pour les licenciés que pour les détenteurs d'un Pass-Journée.
- Les concurrents (ou leurs parents, pour les mineurs) autorisent par défaut les organisateurs à utiliser leur image à des fins de communication.

Article 5 : CLASSEMENT ET RECOMPENSES

- Duathlon Cross Avenir : classements par catégorie d'âge 2026, masculine et féminine. Récompenses pour les 3 premiers de chaque catégorie.
- Bike and Run adultes :
  - Remise des récompenses pour les 3 premiers au classement scratch masculin, féminin et mixte.
  - Récompenses pour le titre de champion du Val d'Oise de Bike and Run catégorie Hommes, Femmes, et Mixte.

Article 6 : DROIT A L'IMAGE

- Tous les coureurs autorisent par défaut les organisateurs à utiliser les images de la course.

Important : si pour des raisons de force majeure, ou indépendantes de sa volonté, l'organisateur ne pouvait assurer l'organisation de cette manifestation, il ne remboursera pas les inscriptions ni aucun des frais engagés par les participants.

BIKE AND RUN ADULTES

8h00 : Ouverture du secrétariat, retrait des dossards
9h15 : Limite de retrait des dossards
9h20 : Briefing obligatoire sur l'aire de départ
9h30 : Départ
10h50 : Remise des récompenses

DUATHLON CROSS AVENIR

9h45 : Ouverture du secrétariat, retrait des dossards
11h00 : Limite de retrait des dossards
11h20 : Course Cadets Juniors [2km/6km /1km]
12h10 : Course Minimes [1km/6km /1km]
12h50 : Course Benjamins [1km /4 km/0.75km]
13h30 : Remise des récompenses Cadets Juniors Benjamins
13h50 : Course Pupilles [0.8km/2km/0.7km]
14h20 : Course Poussins [0.45km/1km/0.45km]
14h40 : Course Mini-Poussins [0.45km/1km/0.45km]
15h00 : Remise des récompenses Pupilles Poussins Mini-Poussins

TARIFS

Pour les inscriptions Clubs, chèque à l'ordre de **Triathlon Sannois Franconville**

Duathlon Cross Jeunes
4 € si licencié FFTRI
8 € si non licencié FFTRI + Questionnaire de santé mineurs
Nombre limite de places : 450

Bike and Run Adultes
25 € si équipe licenciée FFTRI
29 € si un licencié + un non-licencié
33 € si deux non licenciés
Les tarifs s'entendent par équipe.
Nombre limite d'équipes : 150

CONTACT

Pascal Enfert – 19 rue Raymond Morel 95130 Franconville
06.12.51.11.16 – pascal.enfert@wanadoo.fr

En s'inscrivant, le concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et des garanties d'assurance.